

L'agriculture et la Sécurité Alimentaire : Une étude comparative des Pays du Maghreb

HOUSSEM EDDINE CHEBBI*, LASSAD LACHAAL*

Jel classification : Q 180, Q130

1. Introduction

Les modèles de développement adoptés par les pays maghrébins après leurs indépendances basés, en grande partie, sur les politiques de substitution des importations, ont avantagé le secteur industriel et pénalisé le secteur agricole, en bloquant les prix des produits agricoles, biens-salaires essentiels (Tubiana, 1991). Les politiques agricoles suivies au niveau des trois pays du Maghreb Central (Maroc, Algérie et Tunisie) ont été toutes marquées par l'emprise de l'État qui a donné lieu à un ensemble complexe de mesures de soutien des prix, de subventions aux produits alimentaires de consommation visant à favoriser l'autosuffisance alimentaire, surtout d'une population urbaine croissante. Toutes ces politiques portant sur la modernisation agricole et la sécurité alimentaire, depuis la gestion directe de l'État des activités de production jusqu'au contrôle de la distribution agricole, ont montré leurs limites et ont suscité des questionnements sur l'efficacité des structures publiques face à un déficit alimentaire qui continue à peser lourd sur les budgets des États.

Pour la Mauritanie et la Libye, les deux pays frontières du Grand Maghreb, les résultats des secteurs agricoles sont incertains même si le contexte d'évolution de ces secteurs est légèrement différent de celui du Maghreb Central. Le secteur agricole en Mauritanie a été très affecté par la sécheresse de 1973 qui s'est traduite par un déficit alimentaire croissant. La mise en place de l'aide alimentaire internationale, puis l'instauration du monopole de l'État pour les céréales en 1975 afin de répondre aux nécessités urgentes

Résumé

Les politiques agricoles et agroalimentaires suivies au niveau des pays du Grand Maghreb ont été toutes marquées par l'emprise de l'État qui a donné lieu à des mesures complexes de soutien des prix, de subventions aux produits alimentaires de base visant, particulièrement, à soutenir les stratégies nationales de sécurité alimentaire. Aujourd'hui, et suite à l'exécution des plans de relance économique, les secteurs agricoles maghrébins se trouvent dans une phase de transition sous le rythme du désengagement progressif de l'État des activités de production et de distribution et face à des échéances internationales de première importance. Cet article se propose de fournir une idée du contexte agricole dans les cinq pays du Grand Maghreb et d'examiner les résultats des efforts déployés par ces pays pour accroître leurs productions agricoles vis-à-vis de l'objectif tant prononcé de la sécurité alimentaire.

Abstract

Before the eighties, agricultural policies in the Maghreb have all been characterized by heavy government intervention in several markets using price support programs for strategic commodities and input subsidization schemes. This intervention was aimed at achieving food security and rural development objectives. However, for the past two decades, agricultural sectors in the Maghreb have been undergoing major reforms, which call in most cases for market and trade liberalization (Agricultural Structural Adjustment Program, GATT reforms, Free Trade Area with the European Union). This article propose to provide a review of the agricultural policies performance in the five countries in the Maghreb and examine results of the reforms that have been taking place in these countries to achieve food security.

de la population ont engendré de grands bouleversements dans la structure agricole mauritanienne: déclin des cultures vivrières et leur substitution par le riz, alors produit d'importation, et modification des activités traditionnelles d'élevage (Bonte, 2000). Pour la Libye, pays exclusivement de rente pétrolière, la politique agricole, communément appelée la révolution verte, lancée en 1976, se confond largement avec le système "coopérativiste" de gestion des terres agricoles et des grands ouvrages d'aménagement hydrauliques pour acheminer l'eau fossile par pom-

page des nappes phréatiques, situées dans le sud du pays, vers la partie agricole près des côtes (à travers 1000 kilomètres de grands canaux).

Aujourd'hui, dans un contexte de globalisation et confrontés aux défis de la compétitivité, les secteurs agricoles se trouvent au centre des réformes engagées d'une manière explicite dans les pays du Maghreb Central. Pour ces pays, les politiques d'ajustement dans leur composante agricole, visaient la dynamisation du secteur agricole afin qu'il puisse rejouer pleinement son rôle dans la croissance économique, la création d'emploi et le rétablissement des équilibres budgétaires et macroéconomiques. Ces ajustements dans les orientations agricoles s'articulent principalement autour : de la mise en place progressive d'une politique de prix, de subvention et de commercialisation plus libérale et du désengagement progressif des États ; de la révision du cadre institutionnel pour une meilleure gestion des ressources humaines et financières ; de la rationalisation de l'utilisation des ressources naturelles dans le secteur agricole et la préparation des secteurs agricoles na-

*Laboratoire d'Économie Rurale, Institut National de la Recherche Agronomique de Tunisie

		1970	1980	1995	2000	2001
Algérie	PIB	4600	42400	41 767	54159	54678
	PIB /habitant	335	2263	1510	1789	1773
	PIB Agricole	11%	6%	12%	9%	10%
Libye	PIB	--	--	30847	32193	28605
	PIB /habitant	--	--	6487	6086	5290
	PIB Agricole	2%	--	--	--	9%
Mauritanie	PIB	--	--	1068	983	962
	PIB /habitant	--	--	470	369	350
	PIB Agricole	29%	--	--	21%	21%
Maroc	PIB	3800	18800	32985	33345	33876
	PIB /habitant	248	970	1212	1116	1113
	PIB Agricole	20%	18%	13%	14%	16%
Tunisie	PIB	1400	8700	18030	19468	20073
	PIB /habitant	273	1349	2016	2058	2099
	PIB Agricole	17%	17%	12%	12%	12%

Note : PIB en millions de \$, PIB par habitant en \$ et PIBA en % du PIB (prix courants).
Source : D'après les données MEDAGRI (CIHEAM, 2002 et 2003) et World Development Indicators Database (Banque Mondiale).

tionaux aux différentes échéances internationales.

Le présent travail essaye de donner une lecture globale du contexte agricole maghrébin, de l'évolution des productions agricoles et des résultats obtenus vis-à-vis de l'objectif tant prononcé de la sécurité alimentaire face à une

2. L'économie et le social de l'agriculture maghrébine

Parler de l'économie des cinq pays du Grand Maghreb passe avant tout par rappeler que l'Afrique du Nord est une région économiquement très diverse qui regroupe à la fois des pays potentiellement riches en pétrole et en gaz (l'Algérie et la Libye) et des pays dont les ressources sont limitées par rapport à leurs populations (la Tunisie, le Maroc et surtout la Mauritanie). Ainsi, la structure du Produit Intérieur Brut (PIB) traduit une industrialisation plus grande en Algérie et en Libye (plus de 50% du PIB) en raison de l'importance du secteur des hydrocarbures, alors que le secteur des services, notamment le tourisme, est plus important en Tunisie et au Maroc. Les pays maghrébins présentent, également, de grandes disparités quant au niveau

de vie de leurs populations. Compte tenu de l'indicateur du PIB par habitant et à titre d'exemple, on peut constater le grand écart entre la Libye et ses voisins maghrébins. Le PIB par habitant de la Libye, le plus élevé au Maghreb, est quinze fois supérieur à celui de la Mauritanie et cinq fois supérieur à celui du Maroc (Tableau 1).

Durant les dernières années, les changements observés dans les économies maghrébines, l'industrialisation, la croissance du secteur tertiaire et le tourisme (surtout en Tunisie et au Maroc), ont été accompagnés par une tendance à la baisse de la contribution relative du secteur agricole. Mais, le Produit Intérieur Brut Agricole (PIBA) contribue encore de 10 à 15% au Produit Intérieur Brut pour les trois pays du Maghreb Central (Maroc, Algérie et Tunisie) et à hauteur de 20% pour la Mauritanie.

Pour tous les pays du Maghreb, le secteur agricole demeure d'une grande importance sur le plan économique mais aussi sur le plan social et politique. Il reste à l'arrière plan de toute stratégie de développement en raison de sa contribution à la réalisation des objectifs nationaux en matière de sécurité alimentaire, de création de sources de revenu dans le milieu rural, d'équilibre régional et de cohésion sociale.

Malgré la tendance à la baisse enregistrée aussi dans la population agricole et le nombre des actifs occupés dans l'agriculture, suite au développement et la diversification des activités économiques, la population agricole représente en moyenne près de 30% de la population totale des pays du Grand Maghreb, traduisant une dimension sociale de premier ordre du monde agricole et rural dans la région (Tableau 2). Certes, ce rapport est variable d'un pays à l'autre. Ainsi, en 2001, la population agricole ne représente que 6% de la population totale en Libye contre 48% en 1965. Les grands projets d'industrialisation lancés au début

		1965	1975	1990	1995	2000	2001
Algérie	Population agricole / Population totale	63%	45%	26%	25%	24%	24%
	Population active agricole / Population agricole	29%	26%	29%	32%	35%	36%
	Habitants / Actif agricole	5,6	8,5	13,6	12,7	11,9	11,8
Libye	Population agricole / Population totale	48%	31%	11%	8%	6%	6%
	Population active agricole / Population agricole	32%	31%	30%	32%	34%	34%
	Habitants / Actif agricole	6,5	10,5	30,8	39,3	49,4	52,5
Mauritanie	Population agricole / Population totale	88%	78%	55%	54%	53%	53%
	Population active agricole / Population agricole	52%	49%	45%	45%	44%	44%
	Habitants / Actif agricole	2,2	2,6	4,0	4,2	4,3	4,3
Maroc	Population agricole / Population totale	69%	61%	45%	41%	37%	36%
	Population active agricole / Population agricole	35%	34%	37%	38%	39%	39%
	Habitants / Actif agricole	4,2	4,8	6,0	6,5	7,0	7,1
Tunisie	Population agricole / Population totale	55%	44%	28%	26%	25%	24%
	Population active agricole / Population agricole	32%	32%	35%	38%	40%	41%
	Habitants / Actif agricole	5,7	7,1	10,1	10,0	10,0	10,1

Source : Nos calculs d'après les données FAOSTAT.

des années 70 ont engendré un bouleversement de la structure sociale libyenne, avec l'arrivée d'un grand nombre de coopérants étrangers et la migration de la population vers les centres urbains de la région côtière et l'abandon du milieu rural (Vandewalle, 1991).

En Algérie et en Tunisie, la population agricole représente encore un quart de la population totale et pour le Maroc, ce rapport atteint 36%, en 2001 (contre 70%, en 1965). En Mauritanie, la population agricole représente plus de la moitié de la population totale du pays (ce ratio était de l'ordre de 90% au début des années 60). En outre, chaque actif agricole maghrébin travaille pour nourrir 9 habitants, en 2000, tandis que il ne nourrissait que 5 personnes en 1970. Ce rapport est également variable d'un pays à l'autre (12% en Algérie, 50% en Libye, 4% en Mauritanie, 7% au Maroc et 10% en Tunisie).

3. Le système agricole dans les pays du Maghreb

3.1. L'agriculture maghrébine : encore peu moderne et extensive en facteurs de production

Les pays du Maghreb disposent de potentialités agricoles inégales et la proportion des superficies agricoles par rapport à la superficie totale varie d'un pays à l'autre, et ne représente que 18% en Algérie, 9% en Libye et 39% en Mauritanie ; en revanche, elle atteint 68% et 55%, respectivement, au Maroc et en Tunisie. En outre, une grande partie des terres agricoles du Maghreb est située dans des conditions agro-écologiques arides et semi-arides. Ainsi, les productions agricoles sont tributaires des aléas climatiques et dépendent souvent d'une pluviométrie irrégulière et insuffisante. En conséquence, l'extension des superficies cultivées est limitée au Maghreb et la pression sur les terres ne cesse d'augmenter du fait de la croissance démographique. Pour l'ensemble de la région, donc, chaque hectare cultivé doit nourrir aujourd'hui deux fois plus d'habitants qu'en 1960.

Les restrictions pour l'accroissement des superficies cultivées sont énormes en Mauritanie, dont les superficies cultivées (les périmètres irrigués, les vallées, les bas-fonds et les cuvettes, les oasis, etc.) totalisent seulement 500 mille hectares. Par ailleurs, le Maroc dispose de l'étendue des superficies cultivées la plus importante au Maghreb (environ 9,4 millions d'ha), suivie par l'Algérie (environ 8,2 millions d'ha). La Tunisie a des superficies moins importantes qui avoisinent les 3 millions d'hectares.

Les pays du Maghreb ont entrepris des efforts considérables en matière d'aménagement hydraulique et le recours à l'irrigation s'est développé (2,8 millions d'ha en 2000) et concerne presque 12% des superficies cultivées¹. Actuellement, le Maroc détient près de 50% de la superficie irriguée de l'ensemble des cinq pays du Maghreb, avec près de 1,5 millions d'ha. L'Algérie et la Tunisie demeurent des pays où l'agriculture irriguée est moins introduite, bien que la Tunisie se soit engagée en de grands ouvrages hydrauliques. Pour la Libye, les terres irriguées sont évaluées, en 1999, à 470 mille ha et elles sont destinées à augmenter considérablement grâce au projet d'exploitation des eaux de nappes profondes, dont la réalisation a été entreprise en 1983 pour se poursuivre jusqu'à l'an 2003. Ce projet table sur un gain de 800 mille ha de terres sur le désert libyen, l'intensification des périmètres irrigués existants et la création de nouveaux périmètres sur 180 mille hectares. De ce fait, le développement de l'irrigation a contribué à atténuer, à des degrés divers dans les pays du Maghreb, les fluctuations de la production agricole et une certaine régularisation des niveaux de production des produits de base (céréales, viandes, lait, sucre) et la consolidation de la production de quelques produits pour l'exportation, pour lesquels les pays du Maghreb disposent d'un certain avantage comparatif.

D'autre part, l'examen de la consommation d'engrais dans l'ensemble des pays du Maghreb montre une grande disparité entre les cinq pays Nord-africains, mais il n'indique, en aucun cas, un recours massif et croissant à l'utilisation d'intrants dans l'agriculture maghrébine. L'emploi d'engrais, rapporté à la surface agricole utilisable, reste modeste et montre une stagnation durant les dernières années, surtout au Maroc et en Tunisie². Ceci peut être imputé en partie à l'élimination progressive des subventions et à l'augmentation des prix induites par les réformes agricoles.

L'utilisation du gros matériel agricole dans l'ensemble des pays du Maghreb, et notamment, l'emploi des tracteurs, dévoile une agriculture peu mécanisée. L'agriculture maghrébine se distingue encore par une forte activité à base d'énergie "biologique" en raison de l'importance du cheptel de trait. Ainsi, l'examen de la relation - superficies cultivées par tracteur - révèle des disparités évidentes au niveau des cinq pays de la région. L'évolution du taux de mécanisation est encore faible et les difficultés relatives à l'état du parc et son utilisation persistent. Selon les données de 1999, la Libye se caractérise par la mécanisation de l'agriculture la plus forte au Maghreb (un tracteur pour 63 ha), tandis que le Maroc dispose de près de un tracteur pour 219 ha, l'Algérie de un tracteur pour 88 ha, la Mauritanie de un

¹ L'intensification à travers l'irrigation a permis d'adoucir en quelque sorte ces contraintes. Cependant, compte tenu des limites imposées par les disponibilités d'eau, de la concurrence de plus en plus vive exercée par les autres secteurs pour l'utilisation de cette ressource, il ne faut pas s'attendre à une forte progression des surfaces irriguées d'ici la fin du siècle. Les efforts devront porter davantage sur l'amélioration de la productivité des périmètres déjà irrigués et une meilleure gestion des disponibilités d'eau. Il faut signaler aussi qu'en matière d'eau, l'effort fait pour la mobilisation des ressources est considérable, mais le véritable challenge des années à venir sera l'économie de l'eau et non plus uniquement sa mobilisation.

² Tunisie, les quantités d'engrais utilisées ne représentent que 30% des quantités conseillées et le désherbage chimique ne couvre que 35% des surfaces céréalières dans le Nord du pays.

Tab. 3 *Croissance annuelle moyenne de la production agricole dans les pays du Maghreb*

	Algérie	Libye	Mauritanie	Maroc	Tunisie
Indice de la production agricole nette					
1971-1980	1,05%	10,48%	0,80%	2,41%	6,11%
1981-1990	3,04%	2,03%	1,52%	5,78%	4,71%
1991-2002	3,90%	2,47%	0,60%	3,67%	3,25%
Indice de la production agricole nette par habitant					
1971-1980	-2,04%	5,87%	-1,59%	0,03%	3,74%
1981-1990	0,18%	-1,46%	-0,98%	3,27%	2,30%
1991-2002	1,89%	0,37%	-2,31%	1,71%	1,80%

Note : La période de référence de l'indice est 1989-1991.
Source : Nos calculs d'après les données FAOSTAT.

tracteur pour 1316 ha et la Tunisie de un tracteur pour 145 ha (maïs 4% des exploitants agricoles détiennent 60% du parc) contre un tracteur pour 16 ha en Israël, par exemple.

3.2. Évolution générale de la production agricole au Maghreb

D'une manière générale, la production agricole dans la région du Maghreb a suivi une tendance générale à la hausse. Ainsi, l'examen des Indices de la Production Agricole Nette (IPAN) des pays du Maghreb illustre que le volume de la production, pour la période 1991-2002, a enregistré une croissance annuelle moyenne supérieure à 3% pour les trois pays du Maghreb central (3,9% en Algérie, 3,2% en Tunisie et 3,6% au Maroc) et qu'il s'est élevé, pour la même période, à 2,4%, en Libye (Tableau 3). En Mauritanie, la croissance de cet indice a été toujours inférieure à celles enregistrées dans les autres pays maghrébins durant les trente dernières années, et a atteint seulement 0,6%, pour la période 1991-2002.

Cependant, si la croissance de l'IPAN suit une tendance positive, cette évolution masque une autre réalité, puisque la production agricole rapportée au nombre d'habitants est loin de suivre le même plan d'évolution. En effet, pour la période 1991-2002, la croissance annuelle moyenne de l'IPAN par habitant a été inférieure à 2% pour les trois pays du Maghreb Central (1,80% en Tunisie, 1,71% au Maroc et 1,89% en Algérie) contre seulement 0,37% en Libye. Dans le

cas de la Mauritanie, la croissance annuelle moyenne de l'indice de la production agricole nette par habitant a été négative, pour la période 1991-2002 (on observe aussi la même tendance pour les périodes 1971-1980 et 1981-1991), traduisant une stagnation des disponibilités alimentaires par habitant pour la population de ce pays.

3.3. La problématique des céréales

Les céréales dominent les agricultures des pays du Maghreb et s'étendent sur des superficies qui représentent jusqu'à 60% des terres cultivables au Maroc, 30% en Algérie et 30% en Tunisie et ces taux peuvent augmenter sensiblement si l'on tient compte des variations climatiques et des jachères qui font partie intégrante du système céréalier.

Le blé dur, le blé tendre et l'orge sont les trois céréales qui accaparent la majorité des superficies et des productions cérésières. La majorité des céréales sont cultivées sans recours à l'irrigation, dans des zones où la pluviométrie est faible et irrégulière. Cette sensibilité de la céréaliculture aux aléas climatiques constitue un obstacle majeur à l'intensification. De fait, les rendements moyens des céréales restent modestes et les moyennes nationales masquent de très grandes fluctuations des superficies et des productions qui sont dues aux conditions difficiles de la céréaliculture maghrébine (Tableau 4).

Ainsi, au Maroc, premier pays céréalier du Maghreb, les céréales représentent la première spéculation et cette place de choix est révélée par l'importance des superficies qu'elles couvrent et qui atteignent, selon les campagnes, 5

Tab. 4 *Évolution de la production des céréales dans les pays du Maghreb*

	1975	1990	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002
Algérie										
Production	2681	1627	2140	4902	870	3026	2021	935	2660	2099
Rendement	0,8	0,7	0,8	1,3	0,8	0,8	1,1	0,9	1,1	1,1
Libye										
Production	270	273	146	160	206	213	213	213	218	218
Rendement	0,5	0,7	0,7	0,7	0,8	0,7	0,7	0,6	0,6	0,6
Mauritanie										
Production	52	103	222	234	154	189	146	185	163	100
Rendement	0,4	0,9	0,8	0,8	0,8	0,9	0,6	0,8	0,7	1,0
Maroc										
Production	3729	6276	1783	10104	4098	6632	3860	2011	4604	5283
Rendement	0,9	1,1	0,4	1,7	0,8	1,1	0,7	0,4	0,9	1,1
Tunisie										
Production	1271	1650	637	2885	1072	1684	1836	1106	1374	533
Rendement	0,9	1,1	1,1	1,5	0,9	1,4	1,2	1,0	1,7	1,2

Note : Production en 1000 tonnes et rendement en tonnes/ha.
Source : D'après les données FAOSTAT.

millions d'ha. Dans ce pays, les céréales (blés, orge et maïs) occupent environ 65% de la surface agricole utile et représentent 35 à 40% des terres irriguées et 50% de la valeur de la production végétale, sans les fruits et les légumes (Bendahmane, 2001).

En Algérie, la culture de céréales occupe une superficie de 2,6 millions d'hectares (superficie moyenne sur la période 1991/95). Pour le cas tunisien, et selon une étude réalisée par le Ministère de l'Agriculture, la moyenne des superficies emblavées dans le secteur céréalier entre 1969 et 1994 se situe à 1,5 millions d'hectares. Mais selon les données climatiques de l'année, les superficies peuvent osciller entre 1 et 2 millions d'hectares. Les superficies emblavées en céréales se sont réparties en moyenne à raison de 57% pour le blé dur, 10% pour le blé tendre et 33% pour l'orge (COMETE, 1996).

3.4. Les autres productions agricoles

3.4.1. L'arboriculture fruitière et les cultures maraîchères

L'arboriculture fruitière occupe une place importante dans la production agricole maghrébine. Traditionnellement, les espèces les plus cultivées sont celles qui s'adaptent le mieux aux particularités agro-climatiques de la région (olivier, vigne, agrumes, palmier dattier, etc.). En général, l'évolution du secteur arboricole dans la région du Maghreb s'est caractérisée par l'expansion de la culture de l'olivier, et la régression de la culture de la vigne pour des raisons, à la fois, socioculturelle et agronomique.

Si, principalement, la plus grande partie des productions de fruits est destinée à la consommation locale, certaines productions comme les dattes et les agrumes se sont orientées davantage vers les marchés d'exportation. En effet, la production de dattes a connu une forte croissance en Algérie et surtout en Tunisie, où elle a pu tripler en l'intervalle de quarante ans, faisant de la Tunisie le premier exportateur mondial de dattes en valeur (Chebbi et Gil, 2002). Il est à signaler, que le Maroc souffre des dégâts de la fusariose, qui est à l'origine de l'anéantissement de près de dix millions de palmiers et qui brise donc la production de ce pays.

La culture de l'olivier au Maghreb est un secteur particulier à plus d'un titre. C'est d'abord une activité source d'emploi et de revenu, principalement pour l'huile d'olive hautement rémunérée sur les marchés internationaux d'exportation³. La superficie moyenne plantée en oliviers, pour la période 1995-2002, est estimée à 168 mille hectares en Algérie, 102 mille hectares en Libye, 493 mille hectares au

Maroc et 1,4 millions d'hectares en Tunisie, où la culture de l'olivier occupe un tiers des terres labourables dans le pays. La production oléicole (notamment pour l'huile d'olive) est très fluctuante d'une année à l'autre en raison du phénomène d'alternance biologique de l'olivier et des conditions climatiques aléatoires dans la région du Maghreb. Pour la période 1995-2002, la production moyenne d'olives a atteint 234 mille tonnes en Algérie, 180 mille tonnes en Libye, 536 mille tonnes au Maroc et 781 mille tonnes en Tunisie.

D'autre part, les cultures maraîchères ont connu une importante augmentation dans les pays du Maghreb et constituent, généralement, une activité de petite exploitation. La croissance de la production de légumes est le résultat de l'augmentation des superficies et des périmètres irrigués, du développement des cultures sous serres et de l'utilisation de nouvelles variétés. Sur la période 1995-2002, la croissance annuelle moyenne de la production de légumes a été de l'ordre de 8% au Maroc, de 5% en Tunisie et en Mauritanie, de 2% en Algérie et seulement de 1% en Libye.

Toutefois, les rendements de ces cultures restent variables selon les pays, traduisant de grandes disparités aux niveaux des quantités d'eau disponibles pour ce type de culture et des techniques culturales. Le Maroc maintient les rendements les plus élevés pour les pays du Maghreb (un rendement moyen de 18 tonnes par hectare, pour la période 1995-2002, alors qu'en Mauritanie, le rendement moyen enregistré est de l'ordre de 7 tonnes par hectare).

3.4.2. L'élevage

L'élevage représente une activité agricole de première importance au Maghreb et apporte un complément de revenu appréciable, notamment, pour les petits exploitants agricoles et les exploitants sans terre. Une grande partie de l'élevage pratiqué dans les pays maghrébains est de type extensif. Le Maroc et l'Algérie avec, respectivement, 25,2 millions et 24,5 millions de têtes en 2001, totalisent à-peu-près 65% du cheptel total au Maghreb. La Mauritanie détient 14,2 millions de têtes (18% du cheptel au Maghreb), la Tunisie 8,8 millions de têtes et la Libye 7,2 millions de têtes (seulement 9% du nombre total d'unités).

Même si le cheptel dans les pays du Maghreb a connu peu de transformations concernant sa structure, le nombre total de têtes a augmenté de un tiers durant les quinze dernières années (passant de 71 millions de têtes, durant la période 1981-85, à 80 millions de têtes en 2000-01).

L'élevage ovin reste la spéculation dominante et le cheptel ovin représente 79% du nombre total d'unités en Algérie, 70% en Libye, 54% en Mauritanie, 69% au Maroc et 75% en Tunisie. Il faut dire que dans les régions à agriculture pluviale, l'élevage ovin et caprin associé au système céréalier reste difficilement substituable par d'autres productions. Les races locales détenues par les petites exploitations ont encore un poids important dans la constitution du cheptel au Maghreb. Les races issues des croisements améliorateurs et de la sélection génétique demeurent

³ Avec 130 mille tonnes en moyenne, pour la période 1995-2002, la Tunisie est de loin le premier producteur d'huile d'olive dans la région du Maghreb (contre seulement 37 mille tonnes pour l'Algérie, 6 mille tonnes pour la Libye et 50 mille tonnes pour le Maroc, durant la même période de référence). En Tunisie, l'étendue stratégique du secteur oléicole se traduit aussi par sa dimension sociale puisque la production d'olives à huile occupe près de 100 mille oléiculteurs, soit 30% de l'ensemble des agriculteurs. En plus, près de un million de personnes tirent une partie de leur revenu de l'oléiculture tunisienne.

essentiellement du sort des moyennes et grandes exploitations, mais leur généralisation à l'ensemble des exploitations ne cesse de progresser.

4. La question de sécurité alimentaire au Maghreb

La résolution du problème de l'insécurité alimentaire a constitué pour tous les pays maghrébins, sans exception, une composante principale des politiques de développement. Les politiques agricoles et agroalimentaires suivies avaient pour objectif d'assurer un volume suffisant d'aliments pour la population et des approvisionnements stables sur les marchés nationaux, tout en garantissant des prix accessibles pour la masse populaire la plus vulnérable (surtout dans les centres urbains). Ces politiques ont été accompagnées par plusieurs mesures étatiques d'incitation et de soutien des productions locales de denrées de première nécessité (subventions aux intrants, garantie des prix et des débouchés) et par une gestion directe de l'approvisionnement des marchés d'importation des produits de base, notamment pour les céréales⁴.

Certes, l'examen de la question de la sécurité alimentaire au Maghreb par le biais d'une de ces composantes principales, à savoir la disponibilité des aliments, montre que les efforts faits par les différents pays ont permis, depuis les années 70, d'augmenter, en quantité, les disponibilités alimentaires pour la population maghrébine. Actuellement, les disponibilités énergétiques alimentaires (en termes de calories d'origine végétale et animale) sont supérieures à 3200

calories par habitant et par jour en Tunisie et en Libye, tandis que l'Algérie, le Maroc et la Mauritanie se trouvent encore dans un stade intermédiaire, avec des disponibilités journalières oscillant aux alentours de 3000 calories par habitant. L'apport des calories végétales représente l'essentiel des disponibilités énergétiques des maghrébins (Tableau 5).

Le modèle de consommation alimentaire reste marqué par la grande place occupée par les céréales. En effet, pour les maghrébins, les céréales constituent une part importante des dépenses alimentaires des ménages et représentent encore la base commune de tous les régimes alimentaires aussi bien urbains que ruraux. Le blé dur et le blé tendre représentent la quasi-totalité de la consommation directe des céréales (pain, farines, semoules, etc.). Jouve et al. (1995) affirment que le blé dur est la céréale la plus consommée en milieu rural dans les trois pays du Maghreb Central. Ces auteurs indiquent que le coût des nutriments extraits à partir des produits directement issus des céréales est le moins élevé et fait de ces produits une consommation incompressible pour les populations à faible revenu.

La consommation annuelle moyenne par habitant dans les pays du Maghreb est l'une des plus élevées du monde. Elle est estimée en 2000 à 219 kg/an en Algérie, à 195 kg/an en Libye, à 165 kg/an en Mauritanie, à 240 kg/an au Maroc et à 205 kg/an en Tunisie (Tableau 6)⁵.

Il est important de signaler qu'à l'exception de quelques produits (notamment, le blé, le sucre et l'huile d'olive), les pays du Maghreb doivent faire face à une augmentation significative de la consommation par habitant puisque les niveaux actuels de consommation sont encore faibles.

Si le problème d'autosuffisance en céréales et leurs dérivés reste une des priorités nationales, les taux de couverture ou d'autosuffisance en produits de base des populations maghrébines, malgré une certaine progression, reflètent les difficultés liées à la croissance démographique, à l'augmentation de la consommation par habitant et à la dépendance, pour les cinq pays du Maghreb, des marchés d'importation.

A défaut d'une croissance rapide de la production locale et en raison des difficultés de réponse de l'offre locale de produits agricoles et alimentaires de base, la demande dans les pays du Maghreb est en grande partie assurée par un recours massif à l'importation (Graphique 1).

Dans ce contexte, les importations agroalimentaires maghrébines représentent déjà un quart des importations totales et les rentes d'exportation sont loin de permettre de payer toutes leurs im-

		1971	1981	1991	1999	2000
Algérie	Disponibilités énergétiques alimentaires	1848	2702	2911	2965	2945
	Calories végétales	1667	2388	2599	2665	2640
	Calories animales	181	314	312	300	305
Libye	Disponibilités énergétiques alimentaires	2541	3481	3222	3277	3305
	Calories végétales	2193	2854	2806	2891	2937
	Calories animales	348	627	416	386	368
Mauritanie	Disponibilités énergétiques alimentaires	1890	2160	2561	2702	2638
	Calories végétales	1287	1593	2070	2290	2210
	Calories animales	603	567	491	412	428
Maroc	Disponibilités énergétiques alimentaires	2473	2787	3146	3011	2964
	Calories végétales	2293	2605	2930	2813	2750
	Calories animales	180	182	216	198	214
Tunisie	Disponibilités énergétiques alimentaires	2404	2819	3158	3388	3299
	Calories végétales	2229	2557	2895	3066	2952
	Calories animales	175	262	263	322	347

Note : en calories/jour/habitant.
Source : Nos calculs d'après les données MEDAGRI (CIHEAM, 2002 et 2003).

⁴ Les agriculteurs ont souvent bénéficié de subventions à l'achat d'intrants (crédit, semences, engrais et carburant), et, en retour, ils ont été obligés de vendre leur production à des monopoles d'État à des prix fixes qui – selon le pays – étaient inférieurs ou supérieurs aux prix du marché.

⁵ À titre de comparaison et pour la période 1997-99, la consommation mondiale moyenne de céréales est estimée à 99 kg/an/habitant. Pour les pays développés, ce ratio ne dépasse pas 74 kg/an.

Tab. 6 Niveau de consommation et coefficients d'autosuffisance alimentaire dans les pays du Maghreb

	Algérie		Libye		Mauritanie		Maroc		Tunisie	
	1999	2000	1999	2000	1999	2000	1999	2000	1999	2000
Niveau de consommation alimentaire (kg/an/habitant)										
Céréales	219	219	198	195	173	165	253	240	218	205
Légumes	88	79	237	207	12	14	95	106	183	188
Fruits	46	43	62	61	9	10	58	63	78	87
Poissons et fruits de mer	3	4	6	6	14	9	7	8	9	10
Lait	113	108	74	64	128	124	33	33	92	100
Huiles et graisses	18	16	22	25	13	12	12	13	22	23
Vian des	19	23	35	31	18	21	18	19	23	27
Coefficients d'autosuffisance = 100 _ (production) / (production - exportations + importations)										
Céréales	18%	25%	--	--	--	--	33%	47%	37%	45%
Sucre	0%	0%	--	--	--	--	50%	49%	6%	2%
Lait	86%	49%	--	--	--	--	99%	83%	99%	98%
Huile d'olive	100%	98%	--	--	--	--	131%	106%	625%	321%
Vian des	96%	78%	--	--	--	--	100%	100%	99%	99%

Source : D'après les données MEDAGRI (CIHEAM, 2002 et 2003).

portations agroalimentaires ou de redresser la balance commerciale, objectifs déclarés des plans d'ajustement structurel au Maghreb Central⁶. A vrai dire, les balances des échanges de produits agricoles accusent, depuis les années 70, un déficit chronique et la structure des importations al-

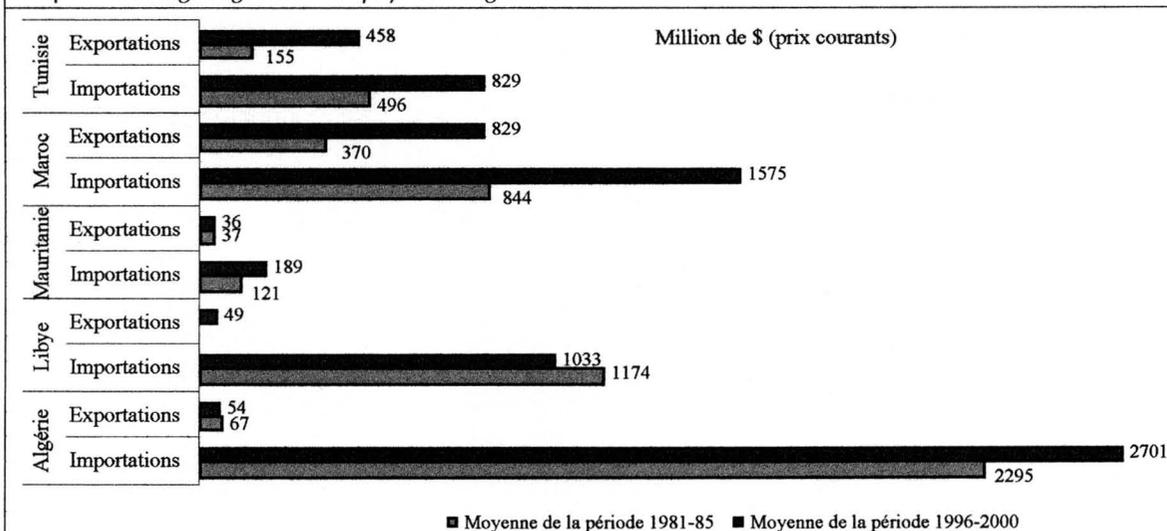
imentaires confirme le poids des produits de première nécessité dans les efforts d'approvisionnement des marchés locaux. Ainsi, les pays du Maghreb importent annuellement plus de 1 million de tonnes de céréales, 1,5 millions de tonnes de sucre et 2,5 millions de tonnes de lait pour satisfaire les besoins de leurs populations (Zouaoui, 2001).

Le cas de l'Algérie représente un exemple frappant puisque ce pays continue à consacrer une grande partie de ses ressources aux importations alimentaires (entre 25 et 30% des importations totales), traduisant le plus gros déficit enregistré dans la région du Maghreb (environ 2500 millions de \$ par an).

5. En guise de conclusion

L'objectif tant prononcé par les pays du Maghreb d'accéder à un niveau élevé de sécurité alimentaire à travers un accroissement significatif des productions agricoles, notamment des céréales, n'est pas encore atteint, malgré les a-

Graph. 1 Échanges agricoles des pays du Maghreb



Note : A prix courants et en millions de \$.
Source : D'après les données FAOSTAT et MEDAGRI (CIHEAM, 2002 et 2003).

⁶ La part des exportations agricoles et agroalimentaires dans les exportations totales, varie d'un pays à un autre. Alors que l'agriculture contribue à hauteur de 11% en Tunisie et de 14% au Maroc aux exportations totales, en Algérie, la contribution des exportations agricoles est négligeable et elle ne dépasse pas 2% des exportations totales. En général, les exportations agroalimentaires des pays maghrébins sont basées principalement sur des produits disposant d'une certaine compétitivité sur le marché international (l'huile d'olive, les dattes, les produits de la mer, les agrumes, etc.). Le marché de l'Union Européenne reste la première destination des expéditions agricoles et agroalimentaires maghrébines.

vancées enregistrées surtout en Tunisie et au Maroc.

Pour les pays maghrébins, faire face à une demande alimentaire en pleine mutation et en croissance continue qui se confronte à une offre assez rigide et difficilement flexible, constitue un grand dilemme et un vrai défi pour les années futures. Plusieurs facteurs peuvent alourdir encore la tâche de ces pays. D'une part, la productivité de l'agriculture au Maghreb reste en dessous des prévisions et des objectifs fixés et le secteur agricole est encore sous la pression de plusieurs contraintes institutionnelles et techniques. D'autre part, les fluctuations saisonnières et annuelles des productions agricoles au Maghreb sont importantes et restent souvent liées aux problèmes de disponibilité d'eau et de sa gestion.

La problématique des prochaines années sera de réaliser un accroissement à des taux plus élevés des rendements agricoles et d'intensifier la production agricole en utilisant des méthodes viables, dans un contexte de gestion durable de l'environnement et d'un marché ouvert à la concurrence internationale. Les pays du Maghreb sont appelés à accroître la productivité agricole, particulièrement là où des gains potentiels peuvent être obtenus. Alors, il est intéressant de renforcer l'attention accordée aux produits de maraîchage, à l'arboriculture, au petit élevage, qui sont souvent synonymes de bonnes perspectives d'emploi et de création de revenu. Ces options permettent la substitution des importations et l'épargne de devises étrangères et devraient permettre, en outre, de rompre le cercle de l'insécurité alimentaire à échelle individuelle par l'accroissement des revenus des plus démunis.

En plus, aujourd'hui, le changement des habitudes alimentaires sous l'effet combiné de l'urbanisation et de l'amélioration progressive du niveau de vie, le développement touristique et le choix d'ouverture des économies des pays maghrébins poussent à repenser le concept classique de sécurité alimentaire en introduisant de nouvelles notions de qualité et de sécurité sanitaire et la considération des avantages comparatifs des productions nationales dans les échanges internationaux et leurs rôles dans le renforcement de la balance alimentaire.

Références

- Bendahmane M., 2001. Document National de Prospective – Maroc, In FOSA : L'Étude Prospective du Secteur Forestier en Afrique, Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture. <http://www.fao.org/>
- Bonte P., 2000. Faire Fortune au Sahara : Permanences et Ruptures, In Afrique Noire et Monde Arabe : Continuités et Ruptures, Cahiers des Sciences Humaines, 16, 49-65.
- Chebbi H. E. et Gil J. M., 2002. Position Compétitive des Exportations Tunisiennes de Dattes sur le Marché Européen : Une Analyse Shift-Share, Revue NEW MEDIT, 3, 40-47.
- CIHEAM, 2002-2003. Développement et Politiques Agro-alimentaires dans la Région Méditerranéenne, Centre International de Hautes Études Agronomiques Méditerranéennes, France.
- Jouve A. M.; Belghazi S. et Kheffache Y., 1995. La Filière des Céréales dans les Pays du Maghreb : Constante des Enjeux, Évolution des Politiques, In Les Agricultures Maghrébines à l'Aube de l'An 2000, Options Méditerranéennes, Série B, Études et Recherches, 14, 169-192.
- COMETE, 1996. Les Perspectives du Secteur Agricole Compte Tenu des Mutations Internationales. Rapport Final de COMETE Engineering, Direction Générale de la Planification, du Développement et des Investissements Agricole, Ministère de l'Agriculture, Tunisie.
- Tubiana L., 1991. Agriculture : les effets durables d'économies longtemps rentières, In L'Etat du Maghreb, sous la direction de Camille et Yves Lacoste, Éditions Cérès Productions, Tunisie.
- Zouaoui M., 2001. La Taxation Agricole dans les Pays du Maghreb Arabe, In Séminaire sur la Taxation Agricole et la Globalisation, Expérience des Pays de l'UMA. Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture, Bureau Sous-régional de la FAO pour l'Afrique du Nord, Tunisie.
- Vandewalle D., 1991. L'économie libyenne : un développement très lent malgré des revenus pétroliers considérables, In L'Etat du Maghreb, sous la direction de Camille et Yves Lacoste, Éditions Cérès Productions, Tunisie.